



HAL
open science

Au-delà du territoire, la territorialité ?

Julien Aldhuy

► **To cite this version:**

| Julien Aldhuy. Au-delà du territoire, la territorialité ?. Géodoc, 2008, 55, pp.35-42. halshs-00278669

HAL Id: halshs-00278669

<https://shs.hal.science/halshs-00278669>

Submitted on 8 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Au-delà du territoire, la territorialité ?

Julien Aldhuy

UMR CNRS 5194 PACTE – Grenoble

Le mot territoire renvoie à au moins huit définitions différentes¹. Malgré une réussite incontestée – puisque certains appellent la constitution d’une science des territoires tandis que d’autres veulent faire de la géographie cette science – ce qui caractérise le mieux le territoire est sa polysémie. Tandis que le mot est approprié par la majeure partie des sciences humaines et sociales², celle-ci créerait « *une incontestable confusion et tendr[ait] à [...] décrédibiliser [le territoire] en tant qu’objet scientifique* »³. S’il est normal et sûrement nécessaire, comme tout concept scientifique, de soumettre le territoire à la critique, il ne s’agit pas non plus de le rejeter en bloc, en particulier à un moment où celui-ci permet une discussion interdisciplinaire. Notre propos consiste plutôt à essayer de remettre le territoire à sa place parmi l’arsenal des grilles de lectures dont les chercheurs disposent pour comprendre la dimension spatiale des sociétés – au-delà du systématisme et de la quasi-exclusivité dans lesquels il a trop souvent été pensé et utilisé⁴. Pour cela, nous proposons d’adopter une démarche circonspecte et progressive dans l’utilisation du concept de territoire. Dans cette perspective, nous pensons qu’il faut prioritairement s’intéresser à la territorialité, c’est-à-dire au processus, plutôt qu’au territoire, c’est-à-dire à une des formes – non systématique et non exclusive – qu’elle peut engendrer. Cette réflexion nous conduira dans un premier point à exposer les raisons qui nécessitent une utilisation circonspecte et progressive du territoire. Dans un deuxième point, nous verrons que la territorialité – en tant que processus – constitue un moyen de transcender les liens trop systématiques, exclusifs et formels qui s’établissent entre dimension spatiale des sociétés et territoire. Dans un troisième point, nous montrerons comment la territorialité, telle que nous la concevons, peut servir de base à l’approche progressive d’un territoire, considéré comme une hypothèse à vérifier et non comme un donné préexistant à l’analyse. Enfin, dans un dernier point conclusif, nous soumettrons au débat quelques propositions qui doivent permettre de repenser la place du territoire dans les liens complexes qui se tissent entre une société et l’espace qu’elle produit.

¹ Lévy Jacques (1999). *Le tournant géographique. Penser l’espace pour lire le monde*. Paris : Belin, pp. 123-125.

² Debarbieux Bernard et Bernardy Michel dir. (2003). *Le territoire en sciences sociales : approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*. Grenoble : MSH – Alpes, 246 p.

³ Di Méo Guy (2002). Que faire du territoire ? in *Lire les territoires* coordonné et édité par Yves Jean et Christian Calenge. Tours : MSH – Villes et territoires, p. 290.

⁴ Cette démarche est à la base de notre travail de recherche doctoral : Aldhuy Julien (2006). *Identités, territorialités et recompositions territoriales : les Landes de Gascogne, la Chalosse et le département*. Thèse pour le doctorat en géographie et aménagement sous la direction de Guy Di Méo. Pau : Université de Pau et des Pays de l’Adour – UMR CNRS 5603 SET, 341 p.

La nécessité d'une approche précautionneuse et mesurée du territoire

Le territoire doit être envisagé avec circonspection car il s'apparente à un mot *mana* « dont la signification ardente, multiforme, insaisissable et comme sacré, donne l'illusion que par ce mot on peut répondre à tout »⁵. En reprenant et en réactualisant la critique à laquelle Pierre Bourdieu avait soumis la région⁶, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre ont montré qu'à travers sa polysémie – voire une certaine inflation sémantique –, le territoire se trouverait en situation hégémonique en servant, d'une part d'outil de légitimation politique et scientifique et, d'autre part d'outil de régulation sociale à travers sa capacité à reproduire l'organisation sociale dont il est le produit⁷. Loin de remettre en cause son intérêt, cette réflexion ouvre la voie à une mise en perspective qui ne peut qu'optimiser son utilisation critique, réflexive et objectivée.

Le territoire fournit une assise électorale au personnel politique et « sa valorisation contribue[rait] à les identifier et à les distinguer, à les hisser au rang de leader certifié par une véritable onction symbolique, historique et identitaire, soit autant de facteurs aptes à favoriser la reproduction de leur pouvoir »⁸. Si l'on ne peut reprocher aux hommes politiques d'adopter cette démarche, le chercheur en sciences sociales doit prendre garde à son indépendance de pensée et à son autonomie dans la mobilisation du concept de territoire. Il ne suffit pas qu'un élu énonce l'existence d'un territoire⁹ (ou finance un projet de recherche) pour que celui-ci ait un sens, que ce soit pour la population ou au niveau de l'organisation territoriale globale de la société concernée. Par contre, comme l'ont bien montré Michel Lussault¹⁰, Frédéric Tesson¹¹ ou Michel-Alexis Montané¹², le rapport que l'élu entretient non seulement avec le territoire de sa légitimation politique mais avec l'espace en général doit faire partie du programme de recherche sur le territoire au même titre que les territorialités des habitants concernés.

D'un point de vue scientifique, le territoire assurerait une caution politique aux chercheurs et constituerait un objet de recherche commode, une sorte de « maille totale »¹³ où

⁵ Barthes Roland (2002). Barthes par Roland Barthes, in *Œuvres complètes. Tome IV : 1972-1976*. Paris : Le Seuil, p. 704.

⁶ Bourdieu Pierre (1980). L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. *Annales de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 35, pp. 63-72.

⁷ Ripoll Fabrice et Veschambre Vincent (2002). Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique, in *Lire les territoires* coordonné et édité par Yves Jean et Christian Calenge. Tours : MSH – Ville et territoires, pp. 261-287. Les réflexions qui suivent reprennent largement de leurs travaux.

⁸ Di Méo Guy (2002). *Op. cit.*

⁹ Et quelle qu'en soit sa performativité bien réelle.

¹⁰ Lussault Michel (1993). *Tours, images de la ville et politique urbaine*. Tours : Maison des Sciences de la Ville – Université François Rabelais, 415 p.

¹¹ Tesson Frédéric (1996). *Les réseaux de ville en France. Recherche sur le rapport de l'élu local à l'espace*. Thèse pour le doctorat en géographie sous la direction de Xavier Piolle. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour – UMR CNRS 5603 SET, 398 p.

¹² Montané Michel-Alexis (2001). *Leadership politique et territoire : des leaders en campagnes*. Paris : L'Harmattan, 311 p.

¹³ Debarbieux Bernard (1999). La rhétorique des artefacts territoriaux, in *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?* sous la direction de Françoise Gerbaux. La Tour d'Aigue : Éditions de l'Aube, p. 36.

tous les phénomènes se logeraient dans la même forme et s'interpréteraient à la même échelle : ce qui tiendrait du miracle¹⁴. Ainsi, si une géographie des territoires prend tout son sens, il est sûrement excessif de réduire la géographie à la seule science des territoires ou de faire du territoire le nouveau paradigme de la géographie humaine¹⁵.

Enfin, en masquant les conflits, les contradictions sociales derrière l'adhésion à une identité collective, le territoire permettrait aux détenteurs du pouvoir de réguler les rapports sociaux et politiques et d'assurer leur reproduction à l'identique par celle du territoire. Ainsi, Raymonde Séchet a montré comment, dans le cas des élections municipales à Saint-Malo dans les années 60 et 70, les débats faisaient référence à un espace mythifié reposant sur l'histoire de Saint-Malo à l'apogée du port aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles plutôt qu'à l'espace social conflictuel d'une ville connaissant alors une grave crise industrielle¹⁶. Si un tel processus de référence à un espace et à un temps communs autres est inhérent à la construction des territoires¹⁷, il existe toujours un risque de la réification de celui-ci, qui permet de justifier idéologiquement toutes les situations spatiales sur une logique réputée naturelle alors que le territoire est une production sociale. Le souci de la dénaturalisation du social qui doit conduire à l'émancipation des individus devient alors un objectif du chercheur¹⁸. En effet, toute activité humaine produit des institutions sociopolitiques et juridiques qui peuvent être injustes, dogmatiques ou répressives, toujours destinées au contrôle social. Tous les individus intériorisent les conditionnements implicites des collectivités auxquelles ils appartiennent, y compris par le territoire. C'est pourquoi le chercheur doit se souvenir que tout ne saurait faire territoire, que l'identification d'un territoire n'est pas une obligation car celui-ci n'est qu'une possibilité parmi le champ du possible de la dimension spatiale de la société. On ne saurait la réduire tout entière à ce seul concept. D'où le recours à une démarche progressive qui, partant de l'espace vécu, aboutit à l'identification potentielle d'un ou plusieurs référentiels territoriaux, plus ou moins labiles, délimités et dotés d'épaisseur par le temps, mais aussi de lieux et de réseaux, dont la complémentarité seule permet de saisir la complexité de la dimension spatiale des sociétés.

¹⁴ Retailé Denis (1997). *Le monde du géographe*. Paris : Presses de la FNSP, p. 55.

¹⁵ Bonnemaison Joël et Cambrézy Luc (1997). Les aspects théoriques de la question du territoire. *Géographie et cultures*, n° 20, pp. 3-5.

¹⁶ Séchet-Poisson Raymonde (1987). Les élections municipales à Saint-Malo. Polarisation politique et identité locale, *Géographie sociale*, 6, pp. 199-209.

¹⁷ Micoud André (1999). Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un espace et d'un autre temps commun, in *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?* sous la direction de Françoise Gerbaux. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, pp. 53-65.

¹⁸ Aldhuy Julien (2006). Modes de connaissance, intérêts de connaître et géographie sociale, in *Faire et faire penser la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale* sous la direction de Raymonde Séchet et Vincent Veschambre. Rennes : PUR, pp. 31-46 et Aldhuy Julien, Ripoll Fabrice, Séchet Raymonde et Veschambre Vincent. *Demain la géographie sociale ? Vers une théorie critique et une approche dimensionnelle de l'espace*, in *Demain la géographie* édité par le Groupe Dupont. Avignon : Faculté des Lettres et des Sciences humaines (sous presses). Sur ce thème, on regardera plus particulièrement les travaux de Fabrice Ripoll.

La territorialité pour penser en deçà et au-delà du territoire

La démarche progressive dont nous nous revendiquons repose sur la territorialité. Entendue ici comme l'ensemble des rapports existentiels et sociaux que les individus en groupe entretiennent avec l'espace qu'ils produisent et reproduisent quotidiennement à travers les figures, les images, les catégories et les objets géographiques qu'ils mobilisent dans un projet de production de la société plus ou moins intentionnel et explicite. Cette définition s'inscrit dans la lignée des réflexions sur la territorialité depuis les travaux séminaux de Claude Raffestin¹⁹ jusqu'aux évolutions récentes dues à Guy Di Méo²⁰.

Pour Raffestin, la territorialité est « *le système de relation qu'entretient une collectivité – et partant un individu qui y appartient – avec l'extériorité et/ou l'altérité à l'aide de médiateurs* »²¹. Cette définition permet de mobiliser les géographes autour d'un nouveau paradigme plus que d'un réel concept²², suppose la réalisation préalable de trois conditions²³. La première consiste à admettre que l'objet de la géographie n'est pas l'espace mais la pratique et la connaissance que nous avons de cette réalité que nous appelons espace. Les relations avec le monde bio-physique, d'une part, et l'altérité, d'autre part, que traduisent ces pratiques et ces connaissances forment ainsi la territorialité. La deuxième condition « *consiste à recourir à des représentations sociales construites et non tirées d'une observation quotidienne* »²⁴, ce qui revient à admettre une rupture avec le sens commun et à refuser de faire de la connaissance géographique un simple reflet du réel. De ces premières conditions découle la troisième qui consiste à reconnaître « *que toute relation à l'espace concret (écologique et/ou géographique) est toujours médiatisé par un espace abstrait (la société)* »²⁵. Ainsi, la territorialité conduit à porter l'attention sur les sociétés telles qu'elles se constituent et se reproduisent. Elle implique également l'impossibilité de concevoir la connaissance géographique en dehors d'une théorie de la production de la société. À ce titre, la territorialité gagne à s'inscrire dans une perspective constructiviste dans laquelle les « *réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs*

¹⁹ Raffestin Claude (1977). Paysage et territorialité. *Cahiers de géographie du Québec*, n° 53-54, pp. 123-134 et Raffestin Claude (1986). Ecogénèse territoriale et territorialité, in *Espaces, jeux et enjeux* édité par Franck Auriac et Roger Brunet. Paris : Fayard, pp. 173-185.

²⁰ Di Méo Guy (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris : Nathan, 317 p., Di Méo Guy (1999). Géographies tranquilles du quotidien. *Cahiers de géographie du Québec*, n° 118, pp. 75-93 et Di Méo Guy (2000). Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ?, in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault. Paris : Belin, pp. 37-48.

²¹ Raffestin Claude (1982). Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité. *Espaces et sociétés*, n° 41, p. 171.

²² Raffestin Claude (1986). Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? *Geographica helvetica*, n° 2, pp. 91-96.

²³ Racine Jean-Bernard et Raffestin Claude (1983). L'espace et la société dans la géographie sociale francophone : pour une approche critique du quotidien, in *Espace et localisation : la redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique française* sous la direction de Jean H. P. Paelinck et Alain Sallez. Paris : Economica, pp. 305-330.

²⁴ *Op. cit.*, p. 320.

²⁵ *Ibid.*

individuels et collectifs »²⁶. Le monde social – y compris dans ses dimensions spatiales et territoriales – se construit à partir de pré-constructions passées. Ces formes sociales passées sont « reproduites, appropriées, déplacées et transformées alors que d'autres sont inventées, dans les pratiques et les interactions de la vie quotidienne des acteurs »²⁷. Enfin, l'héritage du passé réinterprété à l'aune du présent ainsi que cette vie quotidienne « ouvrent sur un champ du possible dans l'à-venir »²⁸. Ainsi envisagée, la territorialité permet de dépasser la seule question de l'organisation de l'espace des sociétés pour s'engager vers la compréhension de la condition spatiale des individus vivant en société.

La territorialité, étape par étape

À partir des apports primordiaux de Claude Raffestin, Guy Di Méo fait de la territorialité « une relation individuelle et/ou collective [dans] un rapport complexe au(x) territoire(s) »²⁹ qui associe trois éléments essentiels. D'abord, il définit une relation existentielle à la terre soit une géographicité au sens que lui donne Éric Dardel³⁰. Ensuite, il identifie « le réseau réel des lieux pratiqués et vécus »³¹ par les individus en collectivité. Précisons ici que, si le territoire est considéré comme le produit de la territorialité, il ne saurait exclure le lieu et le réseau de ce processus en perpétuelle évolution. Loin d'opposer le territoire au lieu ou au réseau, la territorialité permet de penser le rapport à l'espace produit dans la complexité de l'interaction de ces trois références complémentaires. Enfin, le troisième élément qui caractérise la territorialité selon Guy Di Méo repose sur « des référentiels représentés d'échelles multiples [qui sont] plus qu'[un simple] emboîtement impeccable de formes territoriales »³². Il introduit ainsi l'idée centrale, pour notre problématique, selon laquelle il existe une tension permanente entre territorialité et territoire. Claude Raffestin notait déjà que « le territoire est la prison que les hommes se donnent »³³ alors que la territorialité révélerait la multidimensionnalité du vécu de ces mêmes hommes. Cette tension est révélatrice de la polysémie du territoire. D'une part, celui-ci serait l'aire d'extension de l'exercice d'un pouvoir ou d'un contrôle d'ordre politico-administratif. D'autre part, il relèverait de l'ordre social et culturel et serait le produit des pratiques spatiales quotidiennes et de référentiels d'identification (nom spatialisé, paysage, réseau de lieux, objet géographique au sens large³⁴, etc.) ne s'inscrivant pas forcément dans les limites des territoires politico-administratifs.

²⁶ Corcuff Philippe (1995). *Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*. Paris : Nathan, p. 17.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*, p. 18.

²⁹ Di Méo Guy (2004). Pour une approche compréhensive et complexe des objets géographiques. *Cahier géographique*, n° 5, p. 101.

³⁰ Dardel Eric (1990). *L'homme et la terre*. 1^{ère} éd. 1952. Paris : CTHS, 199 p.

³¹ Di Méo Guy (2004). Op. cit.

³² *Ibid.*

³³ Raffestin Claude (1980). *Pour une géographie du pouvoir*. Paris : LITEC, p. 129.

³⁴ Au sens d'« [...] entités que nous individualisons dans l'hétérogénéité de l'espace pour l'appréhender, lui donner du sens, et agir sur lui », in Debarbieux Bernard (2004). Penser par objets et par images. *Cahier géographique*, n° 5, p. 13.

Pour démêler l'écheveau de cette territorialité prise entre imposition de territoires objectivés par la recherche scientifique ou réifiés par les pratiques politiques et construction quotidienne des habitants, nous proposons de procéder « par étapes », de l'espace vécu à l'identification potentielle de(s) territoire(s). Cette progressivité va permettre de vérifier pas à pas l'hypothèse de l'« existence » d'un territoire partagé par une collectivité d'individus – et peut-être, au final, de l'infirmier. Elle repose largement sur les catégories d'analyse d'espace de vie, d'espace social et d'espace vécu développées par Armand Frémont.

La première étape est celle de l'identification de l'espace de vie, c'est-à-dire de l'ensemble des lieux fréquentés par un individu ou un groupe³⁵. Il correspond à la pratique d'espaces d'usage par les hommes selon leurs activités, leurs préoccupations et leurs cultures. On compte cinq espaces d'usage fondamentaux : espace résidentiel, espace d'approvisionnement (en biens et services), espace de loisir et de culture, espace de travail et espace de transport. Cet espace de vie rend compte d'une expérience concrète et matérielle des lieux.

La deuxième étape est celle de la caractérisation de l'espace social soit l'ensemble des lieux fréquentés par une personne ou par un groupe social auquel il convient d'ajouter l'ensemble des interrelations sociales qui sous-tendent ce réseau³⁶. À travers l'espace social, l'on admet que les frontières de l'expérience spatiale coïncident pour beaucoup avec les horizons sociaux des groupes. Les relations qui se tissent entre les hommes et l'espace s'inscrivent dans les structures de la société tandis que celles-ci, en retour, les déterminent largement.

La troisième étape est celle de l'appréhension de l'espace vécu soit de la combinaison de l'espace de vie et de l'espace social à laquelle s'ajoutent les valeurs psychologiques attachées aux lieux qui unissent les hommes à ceux-ci par des liens immatériels³⁷. L'espace vécu ainsi défini ne fut jamais réellement conceptualisé, et resta pour son auteur même, « *une notion un peu molle et floue* »³⁸. Pourtant, sur le chemin de l'identification du territoire, l'espace vécu se révèle un outil malléable apte à saisir toutes les nuances du rapport à l'espace des populations étudiées. De surcroît, ce cheminement par l'espace vécu nous permet une approche où le territoire n'est pas un aboutissement obligatoire mais une possibilité dans la complexité des pratiques et des connaissances de l'espace. En effet, tout n'est pas territoire. Et il ne s'agira pas ici d'identifier forcément du territoire là où le lien société/espace est plus ténu et labile que ne le supposerait ce concept.

À partir de l'espace vécu, le territoire se construit sur une logique complémentaire d'identification (je suis de là/nous sommes de là), d'appartenance (c'est chez-moi/chez-nous) et d'appropriation (c'est à moi/à nous). Il y a identification lorsque l'espace vécu est associé à

³⁵ Frémont Armand (1979). Espace vécu et niveaux sociaux, in *L'espace vécu* sous la direction de Michel-Jean Bertrand, Armand Frémont, Jean Gallais et Alain Metton. Caen : Université de Caen, p. 219.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Frémont Armand (1990). Vingt ans « d'espace vécu », in *L'humanisme en géographie* sous la direction d'Antoine Bailly et Renato Scariati. Paris : Anthropos, p. 17.

un référentiel représenté, que ce soit un ou plusieurs paysages, des objets ou des figures géographiques, des valeurs ou même des territoires politico-administratifs. Il y a appartenance lorsqu'en plus de l'identification, l'espace vécu est associé à un référentiel représenté qui permet aux individus concernés de « *restabiliser leur rapport au monde en les inscrivant dans une lignée historique ou spirituelle* »³⁹. Enfin, il y a appropriation lorsque l'espace vécu est associé à un référentiel représenté qui le contraint dans une forme spatiale reposant sur une dialectique dedans/dehors. Cette forme peut être celle d'un territoire politico-administratif, mais elle peut aussi prendre une dimension sociale, ethnique voire économique. Si l'on peut penser que l'on identifiera toujours des dynamiques socio-spatiales que l'espace vécu permettra d'interpréter, on se rend bien compte que ces dynamiques n'appellent pas systématiquement des logiques d'identification, d'appartenance et d'appropriation. Lors de ces trois étapes, l'hypothèse de l'« existence » d'un territoire peut être infirmée, et il conviendrait certainement de conserver l'utilisation du concept uniquement pour les deux dernières étapes, ou, très classiquement pour la dernière seulement.

Propositions

Qu'apporte alors notre réflexion s'il s'agit d'aboutir à la définition classique du territoire considéré comme une portion d'espace appropriée ? Rien si ce n'est d'affirmer que le territoire n'est pas que cela puisqu'il implique également identification et appartenance et qu'ainsi défini, il ne saurait réduire la complexité de la dimension spatiale de sociétés. Également, une lecture par la territorialité plus que par le territoire, permet de saisir la multiplicité et le non-emboîtement des référentiels territoriaux mobilisés. Ainsi, et ce sera notre première proposition, on ne devrait pas réduire la territorialité à un territoire unique. Ce que permet de révéler la territorialité est la diversité, la complémentarité des référentiels territoriaux et la richesse de leur mise en tension.

Pour notre deuxième proposition, nous retenons qu'il ne faudrait pas réduire la territorialité à une seule acception du territoire, qu'il soit vécu, fonctionnel ou politique. Si le chercheur doit être circonspect face à la polysémie du concept scientifique, celle-ci et son utilisation sociale doit être au cœur des analyses : ce sont les modalités de mise en tension de ses différentes acceptions et leur utilisation politique qui doivent être étudiées dans le cadre d'une démarche scientifique acceptant pleinement la dimension critique et l'utilité sociale des connaissances produites.

Notre troisième proposition consiste à considérer que l'on devrait toujours inscrire l'étude de la territorialité dans un temps plus long que celui habituellement mobilisé – quelques années, une à deux décennies au mieux – car les territoires se construisent toujours à partir ou sur d'autres territoires : ils ne sont jamais construits sur une page blanche. Cette mise en

³⁹ Saez Jean-Pierre (1995). Introduction, in *Identités, cultures et territoires* sous la direction de Jean-Pierre Saez. Paris : Desclée de Brouwer, p. 19.

perspective diachronique est la mieux à même de révéler les processus de construction des territoires, leurs enjeux politiques et les modalités idéologiques de leur légitimation voire de leur réification.

Enfin, nous considérons comme notre quatrième et dernière proposition l'idée que l'on ne devrait pas réduire la territorialité au seul rapport au territoire, même si cela est exact d'un point de vue historiographique. La territorialité telle que nous la concevons implique de dépasser tout rapport exclusif avec le territoire pour envisager celui-ci au même niveau heuristique que le lieu et le réseau. Ainsi, loin d'opposer le territoire au lieu ou au réseau, la territorialité permet de penser le rapport à l'espace produit dans la complexité de l'interaction de ces trois figures complémentaires.